

# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## AVERTISSEMENT | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 3, 22 mai 2019

### État de la situation des cultures ornementales en pépinière

- Insectes : livrée d'Amérique et livrée des forêts dans plusieurs régions du Québec. Première apparition de la lieuse de l'hydrangée en Montérégie.
- Maladies : tache foliaire de l'hémérocalle et prévention de la tavelure du pommier.

#### PROBLÉMATIQUES

#### OBSERVATIONS

##### Livrée d'Amérique et livrée des forêts



- Les chenilles de livrée d'Amérique ont été aperçues dans des tentes de toile, notamment dans les secteurs de la Rive-Nord, dans la région de Montréal, et de Québec (photo ci-contre).
- Lorsque c'est possible, couper les branches qui portent les tentes tôt le matin ou tard en soirée, alors que les chenilles s'y cachent, et brûler le nid.
- Appliquer un [produit à base de Btk](#) homologué à cet usage dès que les chenilles se nourrissent des feuilles, hors de la tente par temps sombre, puisque le produit est photodégradable.
- Les livrées des forêts émergent à la même période de l'année, mais ne font pas de tente.

Fiche technique [La livrée d'Amérique et la livre des forêts](#)

**Lieuse de l'hydrangée**

- Les larves de la lieuse de l'hydrangée ont commencé à apparaître en Montérégie.
- Affecte particulièrement l'*Hydrangea arborescens*.
- Elle forme un cocon en attachant deux feuilles de l'extrémité par un fil de soie. Les dommages sont esthétiques, mais peuvent empêcher la floraison.
- Couper les tiges atteintes et les détruire pour baisser la population de lieuses. Les boutons floraux déjà formés seront perdus.

Fiche technique [Lieuse de l'hydrangée](#)  
Insecticides homologués

***Aureobasidium microstictum***

- Des taches foliaires sur des hémérocailles, fort probablement causées par *Aureobasidium*, ont été dépistées en Montérégie et dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Les taches d'un vert foncé ont un aspect mouillé et deviennent jaune doré à rouges en s'allongeant.
- Prévention : retirer le vieux feuillage de l'année précédente.
- Couper les feuilles affectées. Désinfecter les outils entre chaque coupe et s'assurer de ne pas contaminer d'autres lots après avoir manipulé des plants affectés.
- Réduire au minimum les éclaboussures lors de l'irrigation, puisqu'elles répandent la maladie.
- Aucun fongicide n'est homologué contre cette maladie

Fiche technique [Tache foliaire de l'hémérocalle](#)

**Autres observations cette semaine**

La prévention contre la **tavelure du pommier** est encore de mise. Les premières feuilles doivent être protégées, ainsi que le feuillage qui se développe après les derniers traitements. Afin d'effectuer des traitements fongicides aux meilleurs moments, il est possible de consulter des modèles prévisionnels qui sont mis à la disposition des producteurs.

- Consulter l'analyse de la situation du [Réseau Pommier du 15 mai 2019](#).
- Consulter les [graphiques prévisionnels RIMpro](#) de la station météo de votre secteur.
- Le bulletin d'information N° 3 publié le 6 mai 2009 par le réseau Pommier vous guide dans l'[interprétation d'un graphique RIMpro](#).
- Fiche technique : [Tavelure du pommier](#).

## Pour plus d'information

- IQDHO. *Les herbacées vivaces. Guide des problèmes phytosanitaires des plantes ornementales du Québec*, 2018, 357 p.
- Comtois, M., Authier, N., Légaré, M., Simard, S. et Carignan, A. 2016. *Guide de production : Les conifères d'ornement*. IQDHO, Saint-Hyacinthe, 167 p.
- Le site Web [SAgE pesticides](#) donne de l'information sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci.
- Le site Web [IRIIS phytoprotection](#) est une banque de photos et d'informations sur les ennemis des cultures.
- Bulletin d'information N° 1 du 14 janvier 2019, *Les pesticides et biopesticides homologués en pépinières ornementales*.

**Source des photos :** IQDHO

*Cet avertissement a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agronome (IQDHO). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Pépinières ornementales](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*